Associations en danger : mobilisation historique à Marseille ce 11 octobre

Ce 11 octobre, les associations se mobilisent nationalement pour défendre leur secteur. Le Mouvement associatif et la Cress Paca nous détaillent les enjeux régionaux.

Samuel Azemard, le jeudi 09 octobre 2025





© S.A - le président de la Cress Paca, Denis Philippe, et le président du Mouvement associatif régional, Yannick Gallien, expliquent les raisons de cette mobilisation nationale des associations.

Le Mouvement associatif et <u>la Chambre régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire (Cress Paca)</u> tirent la sonnette d'alarme. Pour la première en France, une grande mobilisation des associations prendra place sur tout le territoire ce 11 octobre. A Marseille, comme partout dans le pays, associations, bénévoles et citoyens sont appelés à se rassembler sous l'Ombrière du Vieux-Port, afin d'alerter sur la fragilité croissante du tissu associatif.

A LIRE AUSSI

"La situation est épouvantable", les associations au budget essoré tirent la sonnette l'alarme

En conférence de presse, ce 9 octobre, le président de la Cress Paca, <u>Denis Philippe</u>, et le président du Mouvement associatif régional, Yannick Gallien, nous ont expliqué les raisons du maintien de cette mobilisation historique, malgré **le contexte politique ambiant**. Unis, ils ont lancé un cri du cœur envers les politiques publiques.

La place des associations en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

« *Vous êtes tous concernés par les services associatifs* », débute **Yannick Gallien** pour planter le décor. En effet, en <u>région Provence-Alpes-Côte d'Azur</u> les associations représentent **1130 000 bénévoles et 140 000 salariés**. La force de celles-ci réside dans leur diversité : « *Nous sommes de partout* », schématise-t-il, avant de se lancer dans une liste à la Prévert : **accès aux soins, sport, éducation, culture, loisirs, logements, emplois** etc.



« L'association c'est la rencontre entre des cultures, des générations et des sensibilités différentes. Le vivre ensemble ne veut rien, le faire ensemble a plus de sens », défend Yannick Gallien.

Une situation insoutenable pour les associations en France

Malgré cette place importante en région Paca et plus largement sur le territoire national, les associations font face à une crise sans précédent. En 15 ans, la part des subventions dans le budget global des associations a **diminué** de 41 %, selon les résultats de l'enquête sur **la santé financière des associations**, réalisée par le Mouvement associatif et l'Observatoire régional de la vie associatif HDF en avril 2025.



A LIRE AUSSI

Val-d'Oise: Acta, lauréat des Prix de l'Inspiration en ESS 2025

Le président de la Cress Paca se mobilise pour les associations en rappelant que l'ESS n'est pas une économie à part et que le Mouvement associatif participe à celle-ci. Denis Philippe pointe **l'irresponsabilité du pouvoir politique** et appelle l'État à **s'engager plus efficacement**. Il dénonce **le manque de stratégie** claire lorsqu'il s'agit d'ESS et souhaite **la nomination d'un ministre de l'ESS**. « *C'est ce qui manque aujourd'hui* », plaide-t-il. Mais les autres institutions doivent aussi se mobiliser : Ville, Département ou encore Région.



« On doit arrêter d'être chacun dans nos chapelles. On doit faire ensemble. Je le dis avec mon cœur car nous sommes attaqués de toute part », argue Denis Philippe.

Que revendique le Mouvement associatif?

L'actualité politique brûlante du pays : <u>démission du Premier ministre Sébastien Lecornu</u>, menaces de <u>dissolution de l'Assemblée nationale</u>, <u>pas de budget en vue</u> etc. n'arrête pas le Mouvement associatif. La mobilisation du 11 octobre aura bien lieu car : « *Si on l'abandonne, ce sera comme une sorte de capitulation* » explique Yannick Gallien.



Pour Denis Philippe, la solidarité fait partie de la responsabilité de l'État. « On ne peut pas abandonner les gens sur le bord de la route. Dans quelle société voulons-nous vivre ? », clame-t-il.

Le Mouvement associatif porte 10 revendications :

- Le maintien du niveau des subventions allouées aux associations dans les budgets 2025
- Une meilleure visibilité sur les financements, pour s'organiser efficacement
- La priorité donnée au conventionnement et au versement rapide des acomptes, dès les budgets connus, pour éviter que les délais de mise en œuvre budgétaire ne fragilisent leur trésorerie
- Le renforcement des dispositifs d'accompagnement, tels que la DLA et Guid'Asso, pour soutenir les structures dans leur développement et leur gestion
- Le développement de conventions pluriannuelles d'objectifs, afin de sécuriser les projets associatifs, réduire les démarches administratives et favoriser des actions inscrites dans la durée, maintenir l'emploi
- Une simplification réelle des procédures administratives par l'harmonisation des formulaires et des justificatifs de demande de subvention
- La promotion du recours à la subvention en reconnaissance de la valeur des initiatives et de la créativité des acteurs associatifs
- Une coconstruction des politiques publiques avec les associations
- · Le renforcement des financements dédiés au secteur associatif
- Un engagement pérenne en faveur des actions associatives

Économie sociale et solidaire

Partager cet article

